

Entente relative à l'adhésion à titre de membre du Programme Sikkens Acoat Selected

Directions

1. Save this form to your computer *first*. File name should be your shop name Acoat Agreement.pdf
2. Open form from your computer
3. Complete form
4. Sign digitally (or print, sign, scan, and save as PDF)
5. Save form
6. E-mail completed agreement to richard.fifer@akzonobel.com, reiko.kikuchi@akzonobel.com, and cc your AkzoNobel Salesperson and Services Consultant.

Être membre du Programme Acoat Selected offre de nombreux avantages et possibilités. Ces avantages et ces possibilités engendrent des obligations. Veuillez revoir avec attention les renseignements contenus aux présentes afin de vous assurer que vous les comprenez bien et que vous êtes en accord avec l'engagement requis lors votre adhésion au Programme Acoat Selected.

ENTENTE conclue le _____ jour de _____ 20 ____ entre Akzo Nobel Coatings Ltd.

Coatings Inc., a Delaware Corporation avec un bureau à 1885 Maxwell Street, Troy, MI 48084 ("AkzoNobel") et

avec un bureau à _____ Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____ Téléphone: _____

Contact principal: _____ Courriel du contact principal: _____

Propriétaire: _____ Gérant: _____

Site Web de l'atelier: _____ Consultant en services: _____

Distributeur: _____ Nom du gérant des ventes chez: _____

PRÉAMBULE

marque Sikkens et d'autres marques, ainsi que dans la fourniture de services pour les établissements des Centres de réparation de collision;

B. AkzoNobel a institué un programme qui est offert aux Centres de réparations de collision remplissant les conditions requises en vertu duquel de l'information d'affaires et des services de marketing et de consultation sont offerts aux Centres de réparation de collisions (ci-après, le « Programme Sikkens Acoat Selected » ou le « Programme »); et

C. le Centre de réparation de collision souhaite devenir membre du Programme Sikkens Acoat Selected.

EN CONSÉQUENCE, en considération des ententes mutuelles contenues aux présentes, les parties conviennent de ce qui suit:

1. Aperçu du Programme Sikkens Acoat Selected

besoins du Centre de réparation de collision. Plusieurs services vous sont offerts sans frais par AkzoNobel simplement à titre d'avantage pour l'achat de produits de réfection de marque Sikkens. D'autres Services Premium sont offerts à la carte et des frais sont reliés à ces services. Une description des Services disponibles se trouve sur le site web www.acoatna.com.

2. Nomination

AkzoNobel nomme le Centre de réparation de collisions à titre de membre du Programme Sikkens Acoat Selected, et le Centre de réparation de collisions accepte cette nomination, sujet aux modalités énoncées à cette Entente.

3. Durée et résiliation

A. La durée initiale de l'Entente commence à la date indiquée au-dessus de la page frontispice et se termine après un an. Par la suite, cette Entente sera être renouvelée automatiquement pour des périodes successives d'un an.

B. AkzoNobel peut mettre fin à cette Entente en tout temps si le Centre de réparation de collisions manque à l'une de ses obligations énoncées à cette Entente. Dans l'éventualité où le Centre de réparation de collisions fait défaut de respecter les obligations contractuelles, AkzoNobel peut aviser le Centre de réparation de collisions de son (ses) manquement(s) et accorder trente (30) jours au Centre de réparation de collisions pour y remédier. Si le Centre de réparation de collisions fait défaut de remédier à ce(s) manquement(s) à l'intérieur de ce délai de trente (30) jours, AkzoNobel peut résilier cette Entente.

C. Chacune des parties peut résilier cette Entente par l'envoi d'un préavis écrit de trente (30) jours avant la date anniversaire de renouvellement. Aucun(s) crédit(s) ne sera(ont) émis pour les services assujettis à des frais annuels.

4. Obligations du Centre de réparation de collisions

À titre de membre du Programme Sikkens Acoat Selected, le Centre de réparation de collisions doit se conformer à ce qui suit:

a. Pour remplir les conditions requises à titre de membre du Programme Sikkens Acoat Selected, le Centre de réparation de collisions doit utiliser exclusivement les produits de peinture de marque Sikkens. Dans ce paragraphe, le terme « exclusivement » signifie qu'un minimum de 90% de tous les achats de peinture par le Centre de réparation de collision sera de la peinture de marque Sikkens.

b. Le Centre de réparation de collisions doit conserver un bon degré de solvabilité avec AkzoNobel ou son distributeur désigné de matériaux de réfection.

c. Le Centre de réparation de collisions consent à ne pas solliciter ou ni à employer un consultant en services employé par AkzoNobel et qui est attiré au Centre de réparation de collisions.

Les critères énoncés ci-dessus peuvent être raisonnablement amendés par AkzoNobel en tout temps.

Les critères énoncés ci-dessus peuvent être raisonnablement amendés par AkzoNobel en tout temps.

5. Obligations d'AkzoNobel

À titre de membre du programme Sikkens Acoat Selected, AkzoNobel offrira au Centre de réparation de collisions des services variés, tels que déterminés par AkzoNobel, visant à permettre au Centre de réparation de collisions d'exploiter de manière plus efficace et plus profitable.

6. Confidentialité

confidentielle à AkzoNobel concernant ses opérations ou sa condition financière, et AkzoNobel fournira au Centre de réparation de collisions de l'information confidentielle dont elle est propriétaire concernant des méthodes et des procédures relatives à l'exploitation d'un atelier de réparation de carrosserie et de peinture ainsi que l'information financière consolidée relative à tous les membres du Programme Acoat Sikkens Selected (ci-après

collectivement appelées les «Informations Confidentielles»). Le Centre de réparation de collisions et AkzoNobel s'engagent mutuellement à ne pas divulguer les Informations Confidentielles fournies par l'autre partie. Les Informations Confidentielles ne sont pas présumées inclure toute information qui fait partie du domaine public ou qui était déjà en possession de la partie destinataire. Le Centre de réparation de collision accorde, par les présentes, la permission à AkzoNobel d'afficher son nom, son adresse et ses coordonnées sur le site Web du Programme et/ou par sur du matériel imprimé utilisé pour promouvoir les membres aux clients. Cette modalité survivra suite à l'expiration ou à la résiliation de cette Entente.

7. Nature des Services

AkzoNobel fournira de bonne foi au Centre de réparation de collisions des informations, des suggestions et des conseils visant à lui permettre d'exploiter de façon plus efficace et plus profitable. Le Centre de réparation de collisions n'a aucune obligation d'utiliser ces informations, ces suggestions ou ces conseils. AkzoNobel n'assume aucune responsabilité quant aux résultats des décisions d'affaires qui sont prises par le Centre de réparation de collisions sur la foi des renseignements, des suggestions ou des conseils fournis par AkzoNobel.

8. Utilisation des marques de commerce

Le Centre de réparation de collisions a un droit limité à titre de membre d'afficher la marque de commerce, le logo et le nom de commerce Acoat Selected reliés au Programme. Cette utilisation doit se faire strictement en conformité avec les critères spécifiés par AkzoNobel. Le Centre de réparation de collisions doit obtenir le consentement préalable et écrit d'AkzoNobel pour toute utilisation de la marque de commerce, du logo et du nom de commerce Acoat Selected. Lors de la terminaison de l'adhésion du Centre de réparation de collision à titre de membre du Programme, le Centre de réparation de collisions devra immédiatement cesser toute utilisation de la marque de commerce, du logo et du nom de commerce Acoat Selected.

9. Loi applicable et résolution des conflits

Toute dispute découlant ou reliée à l'interprétation ou à l'exécution de cette Entente devra être introduite et maintenue dans la province de l'Ontario et sera jugée selon les lois applicables dans la province de l'Ontario, à l'exception des règles de conflit de lois.

EN FOI DE QUOI, les parties ont dûment signé cette Entente à la date indiquée au-dessus de la page frontispice.

Autorisé par:

Prénom

Nom de famille

Titre

Date:

mm/dd/year

Signature:
